

Charte numérique du Réseau des Médiathèques de Nanterre

Adopté par le Conseil Municipal le 31 janvier 2017



MAIRIE DE NANTERRE

CHARTRE NUMÉRIQUE

Le réseau des médiathèques de Nanterre met à la disposition des utilisateurs du matériel permettant l'accès à Internet, ainsi que l'utilisation de logiciels bureautiques et multimédia.

La présente Charte, associée au Règlement Intérieur du réseau des médiathèques, a pour objet de préciser :

- les conditions générales d'utilisation des moyens et des ressources informatiques du réseau des médiathèques,
- les responsabilités des utilisateurs de ces ressources et de ces moyens en accord avec la législation.

L'accès aux services vaut acceptation de l'ensemble des dispositions et obligations contenues dans la présente charte.

L'OFFRE DE SERVICES

Le réseau des médiathèques propose gratuitement :

Un accès au réseau Wi-Fi (à l'exception de la médiathèque des Fontenelles)

Des ordinateurs en libre-accès avec :

- un accès à Internet,
- la possibilité d'imprimer en noir et blanc,
- un Espace Personnel Numérique de travail (EPN) : accès à des logiciels de bureautique, espace de stockage et de récupération de documents.

Des tablettes dans le cadre de médiations spécifiques

Des liseuses en prêt

Des consoles et des jeux vidéo sur place

Des ressources numériques accessibles :

- sur place
- à distance

POSTES INFORMATIQUES ET WI-FI

Conditions d'accès

L'utilisateur doit s'inscrire auprès d'un agent sur présentation d'une pièce d'identité ou de la carte du réseau des médiathèques. Il lui est alors demandé de

se créer un compte, qui lui permettra de se connecter depuis un poste informatique du réseau des médiathèques et d'accéder au WiFi.

L'inscription des mineurs est soumise à une autorisation parentale qui doit être signée par son représentant légal.

Horaires et temps de connexion

Pour les ordinateurs en libre accès : ces dispositions sont consultables sur place ou sur le portail des médiathèques www.mediatheques-nanterre.fr

Un poste peut être utilisé par deux personnes au maximum à la fois.

Pour l'accès au Wi-Fi : ce service est accessible aux heures d'ouverture des médiathèques.

Respect du matériel

L'utilisateur doit signaler, au début de l'utilisation du poste informatique, toute anomalie constatée. Seul le personnel est autorisé à intervenir en cas de panne.

Tout utilisateur des ressources informatiques du réseau des médiathèques ne doit pas :

- modifier la configuration des postes, accéder aux fichiers systèmes, s'introduire dans les outils de configuration,
- s'introduire frauduleusement sur un autre ordinateur distant,
- installer ses propres logiciels sur les postes de consultation,
- quitter l'interface de protection du réseau des médiathèques.

D'une manière générale, l'utilisateur s'engage à ne pas effectuer tout acte assimilé à du piratage ou du vandalisme informatique.

Impressions

Un service d'impression en noir et blanc est mis à disposition gratuitement.

Le nombre d'impression varie selon les médiathèques du réseau.

Sauvegarde des données de l'utilisateur

Dans chaque lieu, avec sa session, l'utilisateur peut avoir accès à un espace de stockage personnel. La Ville ne peut être tenue pour responsable de la perte de fichiers personnels.

La sauvegarde peut également se faire sur clé USB ou tout autre périphérique externe appartenant à l'utilisateur.

Conditions particulières relatives à l'usage d'internet

L'accès à Internet doit se faire dans le respect de la législation française et des réglementations relatives à la protection des mineurs, la fraude informatique, la diffusion de contenu à caractère raciste, antisémite, diffamatoire ou attentatoire à la vie privée ou au secret des correspondances privées et les droits d'auteur.

Filtrage et respect des usages :

Conformément à la législation en vigueur, les postes sont équipés d'un système de filtrage de sites interdits, différencié suivant que l'utilisateur est majeur ou mineur.

Pour maintenir une bonne qualité de navigation via le réseau Wi-Fi, le téléchargement de musiques et de films est fortement déconseillé.

La consultation se déroule sous la responsabilité de l'utilisateur.

Le personnel se réserve le droit d'interrompre toute connexion ou utilisation dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public.

Protection des données personnelles :

Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger ses propres données :

- ne pas communiquer à un tiers les codes personnels qui lui sont attribués (compte d'utilisation, messagerie, coordonnées bancaires, etc.),
- se déconnecter de toute session personnelle en ligne (messagerie électronique, compte bancaire, etc.).

Cadre légal et sanctions :

En cas de problèmes liés à la sécurité des installations, le personnel du réseau des médiathèques peut être amené à surveiller les activités d'un ou plusieurs utilisateurs qui ne respecteraient pas les règles édictées par la présente Charte ou à intervenir dans le déroulement d'une tâche.

En vertu de la loi relative à la lutte contre le terrorisme, la Ville a l'obligation de conserver les données techniques de connexion des utilisateurs et les sites consultés pendant un an.

RESSOURCES NUMERIQUES

Le réseau des médiathèques propose une offre de ressources numériques accessibles sur place et/ou à distance.

Conditions d'accès :

Pour utiliser les ressources consultables sur place :

L'utilisateur doit s'inscrire auprès d'un agent sur présentation d'une pièce d'identité ou de la carte des du réseau des médiathèques. Il lui est alors demandé de choisir un identifiant et un mot de passe, qui lui permettront de se connecter à son EPN, depuis n'importe quel poste informatique du réseau des médiathèques.

Pour utiliser les ressources consultables à distance, l'utilisateur doit :

- être inscrit dans une médiathèque du réseau,
- posséder une adresse mail,
- s'inscrire à la ressource auprès d'un agent du réseau des médiathèques ou en envoyant un courriel à l'adresse mail du réseau des médiathèques.

Conditions d'utilisation :

Les modalités d'utilisation diffèrent selon les ressources.

Chaque utilisateur s'engage à consulter et respecter les conditions d'utilisation propres à chaque ressource.

LISEUSES

Le réseau des médiathèques de Nanterre propose à ses utilisateurs le prêt de liseuses permettant la lecture de livres numériques.

Conditions d'accès :

Ce service est réservé aux utilisateurs majeurs inscrits dans le réseau.

Pour les conditions et modalités d'inscription consulter le chapitre IV du Règlement Intérieur.

Pour les modalités d'emprunt consulter l'*Annexe 1* du Règlement Intérieur.

Conditions d'utilisation :

La liseuse contient des textes préalablement téléchargés par les bibliothécaires. L'utilisateur s'engage à rendre la liseuse avec le contenu initial.

L'utilisateur s'engage à respecter le mode d'emploi fourni avec le matériel.

L'utilisateur doit signaler au plus tôt toute anomalie constatée sur la liseuse. Seul le personnel est autorisé à intervenir en cas de dysfonctionnement.

JEUX VIDEO

Le réseau des médiathèques de Nanterre propose l'accès à des consoles et des jeux vidéo utilisables uniquement sur place.

Conditions d'accès :

L'accès est conditionné par l'âge déterminé par le système d'évaluation européen des jeux vidéo (PEGI : Pan European Game Information) pour chaque jeu.

Ce service est disponible à certains créneaux horaires et pour une durée définis par chaque médiathèque.

Conditions d'utilisation :

Un jeu peut être utilisé par quatre personnes au maximum à la fois.

Les espaces jeux vidéo sont gérés par un bibliothécaire qui est seul habilité à installer les jeux et à effectuer les manipulations sur le matériel.

Tout dysfonctionnement des consoles doit être signalé.

Le matériel est vérifié par les bibliothécaires à la fin de la session de jeu.

Du fait de l'usage collectif des différents jeux, les sauvegardes ne peuvent pas être garanties.

Je soussigné, accepte et m'engage à respecter la présente charte numérique.

J'autorise mon enfant à utiliser l'offre de services numériques proposée par le réseau des médiathèques de Nanterre.

Fait à Nanterre, le

Signature :